



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Installation du Comité Local de Cohésion Territoriale

3 février 2021



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

L'installation du Comité Local de Cohésion Territoriale dans le département des Vosges

Introduction par M. le Préfet

Ordre du jour

1. Présentation de l'ANCT
2. Déclinaison de l'ANCT dans les Vosges
3. Actualités des programmes nationaux
4. Premières bases de la feuille de route

1. Présentation de l'ANCT

*Qu'est ce que
l'ANCT ?*

Intervention de M. Yves Le Breton, Directeur Général de l'ANCT

1. Le siège de l'Agence

Une organisation favorisant transversalité et mode projet

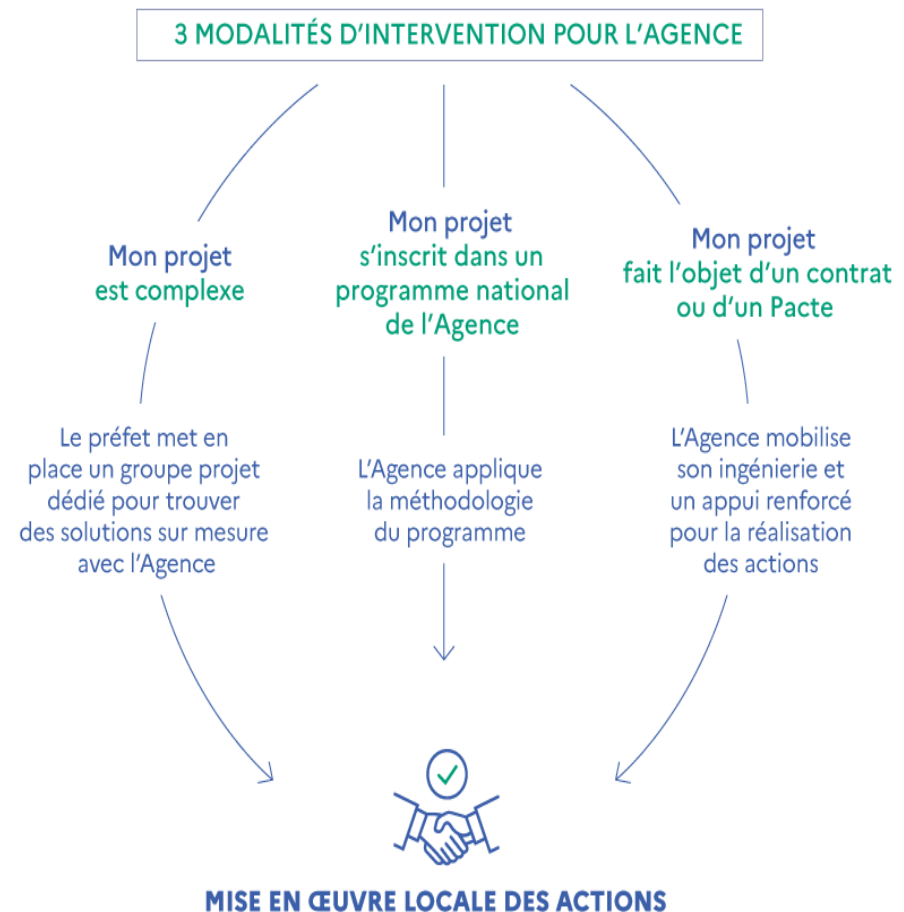
L'organigramme de l'ANCT s'organise autour de trois DGD (Directions générales déléguées) dédiées aux programmes (politique de la ville, numérique, territoires et ruralités) et de la DGD à l'appui opérationnel et stratégique, transversale.

DGD Politique de la ville	DGD Numérique	DGD Territoires et ruralités	DGD Appui opérationnel et stratégique
<ul style="list-style-type: none">• Cadre de vie, logement, mobilités et tranquillité publique• Education / petite enfance• Emploi, formation, développement économique• Lien social / image des quartiers	<ul style="list-style-type: none">• France mobile• France très haut débit• Inclusion numérique• Nouveaux lieux, nouveaux liens	<ul style="list-style-type: none">• Action Cœur de Ville• Territoires d'industrie• France services• Petites villes de demain• Montagne• Ruralités	<ul style="list-style-type: none">• Interface et contrats territoriaux• Projets et appui opérationnel• Analyse et diagnostics territoriaux• Prospective, veille et innovation• Politique de cohésion européenne

1. Les modalités d'intervention de l'ANCT

L'intervention de l'agence est très déconcentrée et s'organise autour de 3 axes :

- Déclinaison territoriale d'un programme national
- Mise en œuvre d'un contrat territorial ou d'un pacte
- Accompagnement d'un projet sur mesure



1. Le niveau local, 1^{er} niveau d'action

La collectivité saisit le préfet de département (délégué territorial de l'ANCT) pour l'accompagner sur un projet.

Le délégué territorial mobilise prioritairement l'offre d'ingénierie locale (réunie au sein du comité local de cohésion territoriale).

Les aides financières et d'ingénierie auxquelles peuvent prétendre les collectivités sont recensées sur la plateforme numérique **Aides-territoires** :

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr>

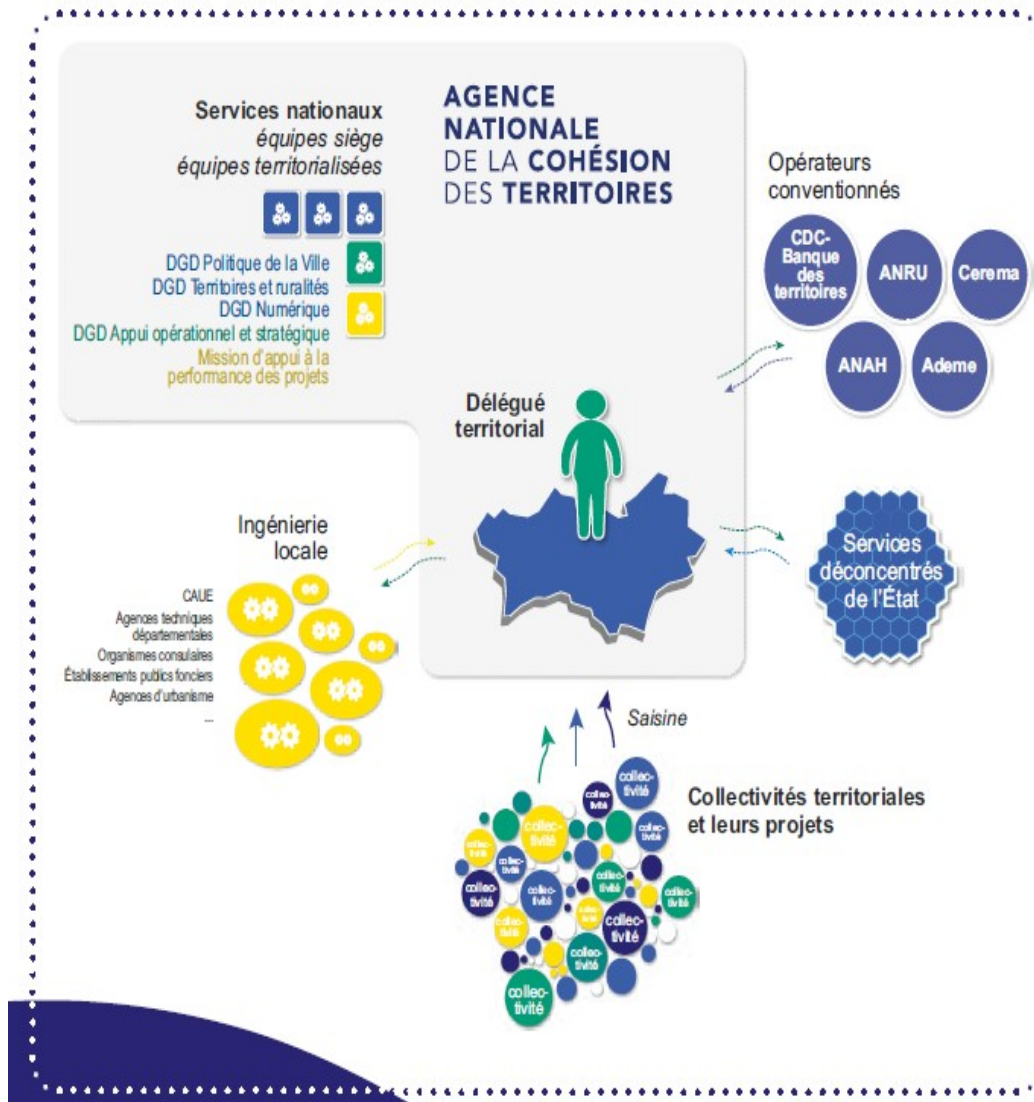


2. Déclinaison de l'ANCT dans les Vosges

Présentation de la délégation territoriale de l'ANCT

*Intervention de **Patricia Bourgeois**, déléguée adjointe de l'ANCT*

2. Déclinaison de l'ANCT dans les Vosges



Une coordination par le Préfet, délégué territorial de l'ANCT

- ◆ **Chef d'orchestre** de la gouvernance locale
- ◆ **Point d'entrée** des collectivités locales
- ◆ **Garant de la réponse** apportées par l'ANCT
- ◆ **Interlocuteur dédié du siège**

2. Déclinaison de l'ANCT dans les Vosges

Le délégué territorial, **assure le pilotage des équipes projets ANCT** mobilisées et le suivi des projets accompagnés par l'Agence via le CLCT et une instance opérationnelle qui se réunit régulièrement et en constitue la cheville ouvrière.

Plateforme
d'appui aux
projets

La plateforme fonctionne comme un pôle de compétences. Regroupant services de l'Etat, opérateurs et établissements publics. Elle accompagne une dizaine de projets par an, considérés structurants pour le territoire. Elle se réunit 1 fois par trimestre.

CLCT Restreint

A visée stratégique et opérationnelle, il se réunit 2 fois par an. Il est composé d'une trentaine de participants : État, Collectivités, ingénierie locale.

CLCT Plénier

Dédié à une information plus large et une mise en réseau des partenaires, il se réunit 1 fois par an. Il regroupe une quarantaine de structures.

2. L'ingénierie sur le territoire : focus sur les membres du CLCT



Du temps d'intervention d'experts :

- construction et mise en œuvre de programmes nationaux territorialisés (ACV, CTE, PVD...)
- accompagnement sur mesure des projets des collectivités dans le respect de critères d'intervention
- Des guides et méthodes techniques



- Un soutien à l'ingénierie territoriale au cas par cas
- Une ingénierie financière
- Une participation à l'investissement et un accompagnement sur la vie des projets



- Un accompagnement à l'ingénierie de projets
- Des appels à projets
- Des aides financières
- Des réseaux d'animation

Des aides financières au fil de l'eau



Les collectivités locales : ingénierie et AMO réalisées par les communautés d'agglomération et de communes, PETR, syndicats...



Expertise technique et aides financières des projets



• Niveaux d'interventions :

- Assistance technique, administrative, financière, gestion de patrimoine et suivi de travaux,
- Aide à l'émergence de projets, définition des besoins en concertation avec les organismes et partenaires associés au projet,
- Accompagnement personnalisé : conseils, MO, AMO, assistance et établissement de marchés publics.

- Domaines : aménagement d'espaces publics, bâtiments, urbanisme, eau, assainissement, voirie et ouvrages d'art



- Mission d'intérêt public pour la promotion de la qualité
- Approche globale et pluridisciplinaire en amont des projets
- Offre à la fois pédagogique, technique et culturelle :
 - Conseil et assistance à la maîtrise d'ouvrage public et privé
 - Sensibilisation de l'ensemble des acteurs de l'aménagement



- Soutenir l'attractivité des centres villes et des cœurs de bourgs,
- Diagnostics fonciers et programme d'actions foncières

- Reconversion des friches : pré-diagnostic, études techniques, maîtrise d'œuvre et travaux

2. L'ANCT : en complémentarité de l'ingénierie locale

Le délégué territorial de l'ANCT saisit le pôle Interface de l'ANCT pour accompagner le projet.

L'ANCT active :

- soit ses **ressources internes** (opérations immobilières notamment commerciales en cas de carence de l'initiative privée),
- soit **ses partenaires conventionnés** (ANRU, Ademe, ANAH, CEREMA, Banque des Territoires),
- soit d'**autres partenaires**

et **fait une proposition d'accompagnement.**

=> ddt-anct@vosges.gouv.fr



3. Actualité des programmes nationaux

Action Coeur de Ville (ACV)

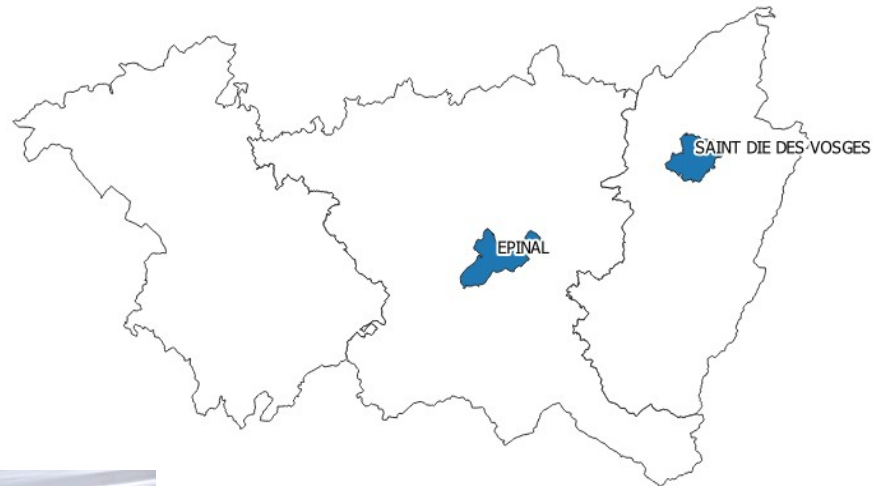
*Intervention de M. Rollon Mouchel-Blaisot, Préfet
Directeur du Programme Action Cœur de Ville*

3. Action Coeur de Ville

L'opération « Épinal au cœur »
booste les rénovations



Alors que plus de 450 projets de rénovation ont été enclenchés grâce au dispositif « Épinal au cœur », certains immeubles délaissés risquent l'expropriation. Photo VM/Jérôme HUMBRECHT



3 février 2021

Inauguration rue Thiers de la maison
du projet Action Coeur de Ville



15

3. Actualités des programmes nationaux

Petites Villes de Demain (PVD)

*Intervention de **Laëtitia DROUOT**, référente Petites Villes de Demain dans les Vosges*

3. Petites villes de demain

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
*Liberté
Égalité
Fraternité*





AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Petites villes
de demain

Déploiement du programme Petites villes de demain

VOSGES (88)

17 PETITES VILLES DE DEMAIN
QUI RASSEMBLENT
19 COMMUNES

-  Commune sélectionnée
-  Partenariat
-  EPCI contenant au moins un dispositif Petite ville de demain
-  Commune retenue dans le programme Action cœur de ville



3. Accompagnement « Bourg-Centre » de Plombières les Bains

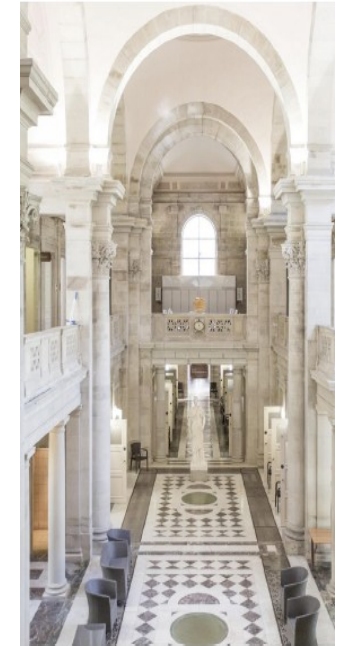
*Intervention de Mme Lydie BARBAUX, Maire de
Plombières les Bains*

3. Accompagnement « Bourg-Centre » de Plombières les Bains

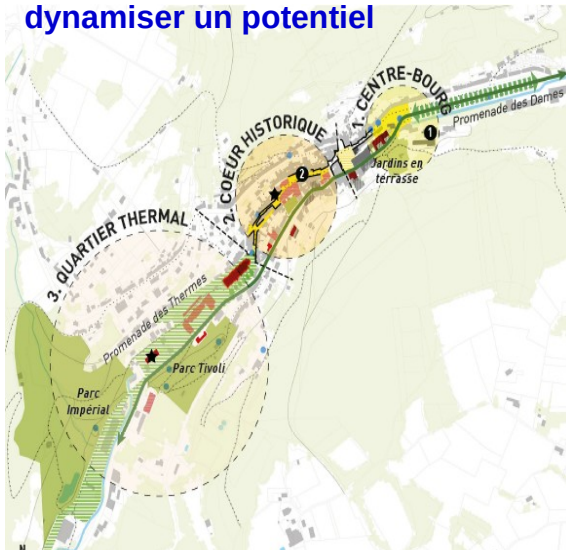
Redonner de la visibilité à l'eau



Lauréate au dispositif
revitalisation
des Bourgs-Centre 2018-2019



Hierarchiser, révéler et
dynamiser un potentiel



Atelier hors les murs



Plombières-les-Bains :
reconnecter de manière cohérente
vallée, coteaux et plateaux

Accélérateur de
projets citoyens

Atelier des
territoires

Mise en valeur du patrimoine

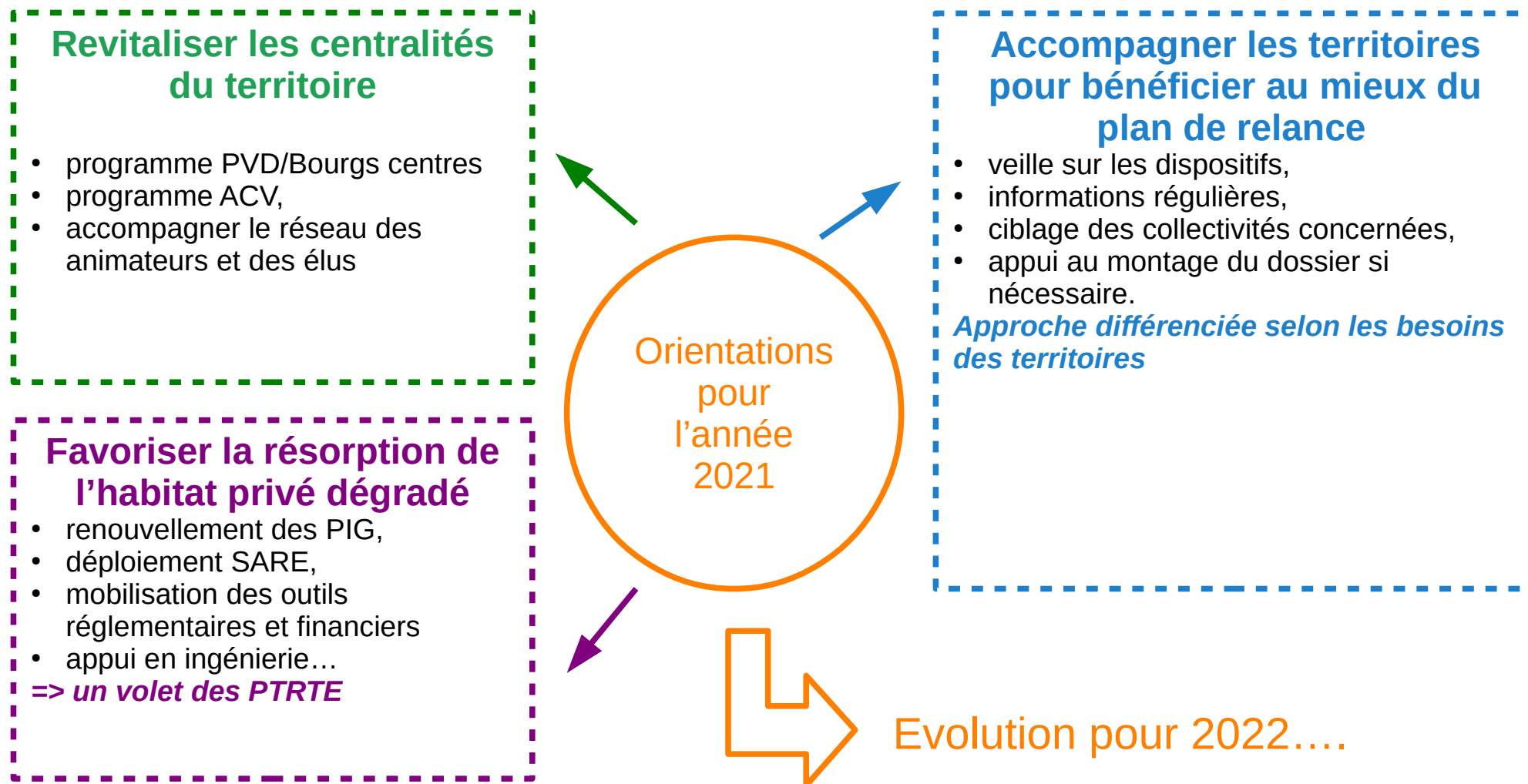


4. Premières bases de la feuille de route

Présentation d'une première approche des actions 2021 de l'ANCT dans les Vosges

*Intervention de **Patricia Bourgeois**, déléguée adjointe
de l'ANCT*

4. Premières bases de la feuille de route 2021



4. Premières bases de la feuille de route

Échanges sur la feuille de route



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Conclusions

***M. Yves Le Breton, Directeur Général de l'ANCT
M. Yves Seguy, Préfet des Vosges***

Site internet ANCT :
<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/>